



MISSION GESTION DIFFÉRENCIÉE

en Région
Nord - Pas de Calais

3^{ÈME} JOURNÉE DE RENCONTRES ET D'ÉCHANGES
VISITE DES ESPACES VERTS DE BRUXELLES : LE 10 MAI 2001



A la découverte des espaces verts de Bruxelles

COMPTE-RENDU DE VISITE

La mission gestion différenciée est animée par :
Chantier Nature et Nord Nature Chico Mendès,
avec le concours financier :
du Conseil Régional Nord / Pas de Calais la DTREN et le FFDPR

VISITE GUIDÉE DES ESPACES VERTS DE BRUXELLES

Le 10 mai dernier, la Mission Gestion Différenciée proposait aux collectivités régionales et aux acteurs de la Gestion Différenciée, une visite des espaces verts de Bruxelles.

Plus de 50 personnes ont ainsi participé à cette visite qui les a conduites au Parc de Woluwé, au chantier de remise à jour de la Woluwe et au Parc du Scheutbos.

La typologie des espaces visités a permis de démontrer qu'un espace vert peut, tout en assumant son rôle d'accueil du public, participer à la préservation des ressources naturelles. L'accent fut mis sur cet aspect de "conservation et préservation" et sur le rôle des concepteurs et des gestionnaires.

C'est l'IBGE, Institut Bruxellois pour Gestion de l'Environnement, qui a accueilli et guidé notre "délégation".

L'IBGE a, entre autres missions, l'aménagement et la gestion des espaces verts régionaux et le gardiennage des parcs, la sensibilisation à l'environnement des citoyens et des entreprises, l'observation de l'état de l'environnement...



Remerciements à :

L'IBGE : Pour l'accueil, la visite guidée et l'aide logistique, merci à Serge KEMPENEERS, chef de division. Phillippe DE STAERCKE, Jean-Christophe PRIGNON et Machteld GRYSEELS, chargés de mission.

Jean-Gabriel VERHEVE, pour son aide à la rédaction de ce compte-rendu.

LE PARC DE WOLUWÉ



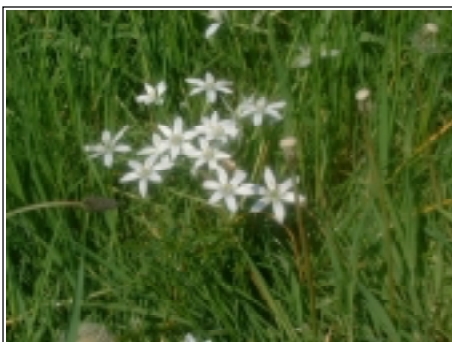
La pelouse est tondue aux endroits le nécessitant et ne présentant pas de difficultés techniques, sinon les surfaces sont fauchées.



Certaines pentes en exposition Sud et au substrat plus ou moins sableux sont gérées en prairies de fauche. Là où on pratiquait jadis une tonte tous les 10 jours, on est passé à 2 fauchages par an. Ce qui a permis l'apparition de centaurées, de sénécions jacobées, de marguerites,...

Dans le parc, les talus situés en périphérie sont fauchés plutôt que tondus de la manière suivante : une première fauche est effectuée aux alentours du 15 juin à +/- 10 cm et une seconde, appelée aussi fauche de regain, au début du mois de septembre à 5 cm. Les foins sont ramassés à la main, par rateau-faneur ou andaineuse.

Cette gestion écologique laisse la nature s'exprimer, tant et si bien qu'après quelques années apparaissent de nouvelles espèces comme...



... la Dame d'onze heures (*Ornithogalum angustifolium*), de la famille des Liliacées.

Le parc de Woluwé, d'une superficie de 70 ha, a été aménagé à la fin du 19^{ème} siècle, dans un style anglais.

Les différentes zones boisées, herbacées et humides se côtoient harmonieusement pour offrir un paysage des plus attractifs.

Aujourd'hui, le Parc de Woluwé fait l'objet d'une gestion différenciée : maintien du bois mort en sous-bois, fauches tardives des pelouses alors que la tondeuse a régné pendant de longues années, gestion écologique des étangs...

Cette gestion écologique ne s'applique pas sur l'ensemble du Parc. Seules les zones situées près des étangs, sur les versants sud des vallons et les massifs boisés en font l'objet. Il s'agit là d'une gestion différenciée qui a pour but de mettre en valeur le potentiel écologique des lieux sans perturber la fonction récréative et sociale du parc, et de faciliter les interventions d'entretien.

Ainsi, les pelouses rases côtoient ici les prés de fauche, là les prairies sèches et prairies humides, sans que les usagers en soient perturbés.

Dans les boisements, on privilégie la régénération naturelle.

On laisse libre cours à la végétation spontanée (photo ci-contre).



Certains chablis ou les arbres abattus sont laissés au sol. La couronne est taillée pour ne conserver que le tronc et les branches charpentières. Selon l'espace et le type d'entretien (intensif ou extensif) le bois mort est entreposé sur place ou exporté.



Un bois mort laissé au sol se couvre rapidement de mousses et de champignons. Tôt ou tard, il abritera de nombreux invertébrés dont des insectes xylophages et de nombreux insectes auxiliaires. Un équilibre va s'installer peu à peu dans le boisement, les populations de ravageurs étant naturellement régulées par les populations de prédateurs. C'est un écosystème fonctionnel qui se dessine avec ces quelques petits aménagements anodins.

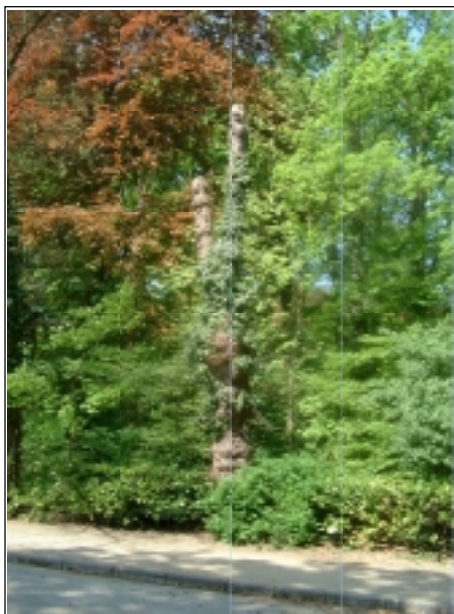


Les arbres morts ou sénescents peuvent aussi être laissés sur pied (photo ci-contre).

Ce peuplier creux et pourvu de plusieurs cavités de pics, atteint d'une maladie qui à terme entraînera sa mort, a été volontairement taillé en moignons plutôt qu'abattu. Cette taille peu esthétique garantit aux gestionnaires des abords sécurisés. La politique du parc de Woluwe au niveau écologique insiste sur la conservation d'un maximum d'arbres creux.

Bois mort et arbres creux sont conservés afin de servir de refuge à la vie animale et de garde-manger pour certains insectes. Ceux-ci régaleront l'avifaune : le pic-épeiche ou le pic-vert par exemple.

La plupart des arbres morts laissés sur pied (sauf en cas de risques pour le public), le sont dans le cadre d'un programme européen de protection des chauve-souris, le programme LIFE-NATURE. Les chauve-souris visées ici sont cavernicoles : elles nichent dans les cavités qui se forment dans le bois.



Un attrait important du parc, surtout en hiver sous un couvert neigeux, est la présence du **lierre** sur les arbres. Celui-ci habille l'arbre et apporte un volume au sein d'un massif forestier nu.

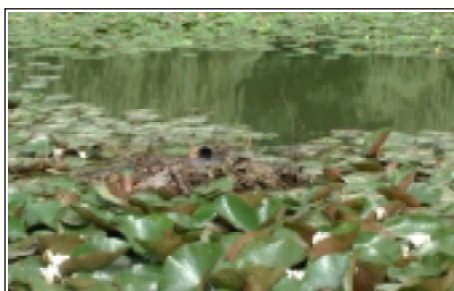
Le lierre joue diverses fonctions écologiques : il abrite chauves-souris, insectes, oiseaux et assure une protection contre le vent et le dessèchement des arbres situés en lisière.

Il peut néanmoins devenir préjudiciable à l'arbre dès lors qu'il apporte une prise au vent plus importante (sur les branches) et par son poids augmente les risques de cassure de l'arbre (problème de sécurité des usagers du parc). Il peut également envahir le feuillage de l'arbre et entrer en compétition avec celui-ci, principalement pour la lumière.

Contrairement à la croyance populaire qui accuse le lierre de parasiter l'arbre, il en est tout autrement : il utilise l'arbre tout simplement comme support.



La visite du jour est bien entendu passée par les étangs du Parc de Woluwé dont les abords sont gérés en fauche. La raideur des pentes et le sol gorgé d'eau ont naturellement orienté ce choix de gestion.



L'un de ces plans d'eau a conservé sa forme initiale de large bassin artificiel. Il est néanmoins recouvert de nénuphars (*Nymphéa alba*, *N. lutea*) qui permettent à la poule d'eau, au foulque macroule et à d'autres oiseaux d'eau de construire leur nid (photos ci-contre).

Les abords de cet étang sont tondu régulièrement puisqu'il est situé dans une zone très fréquentée.



L'autre étang est d'aspect plus naturel et plus richement végétalisé. Il est aussi beaucoup plus grand, tout en longueur.

L'explication de cet aspect plus naturel réside dans la conception même de l'étang. Les photos ci-contre ont été prises lors de la visite alors que l'étang venait d'être mis à sec.

Les berges ont été aménagées avec des gabions, de façon à obtenir des corniches permettant l'installation d'une végétation rivulaire composée de massettes, roseaux, salicaires, lycopes et Iris. Cette végétation héberge de nombreux oiseaux d'eau qui y nidifient et y trouvent leur nourriture.



Les étangs du Parc de Woluwé sont d'origine artificielle. Autrefois, en lieu et place du parc se trouvait une vallée, obstruée lors de l'aménagement du parc. Le cours d'eau qui y serpentait n'avait pas un débit permanent et était alimenté par de nombreux suintements et quelques sources. Des étangs artificiels ont alors été créés les uns à la suite des autres au sein de cette vallée afin de récolter et tamponner les eaux qui s'y écoulaient à faible débit.

Aujourd'hui, ces étangs apportent au parc une plus-value écologique difficile à contester tant la flore et la faune y sont diversifiées. Ils ont été intégrés dans le cadre de l'opération LIFE-NATURE, en faveur des chauve-souris.



Néanmoins, on a constaté que le second est trop peu riche en insectes pour servir de site de nourrissage suffisant pour les chiroptères et remplir son rôle dans le cadre de LIFE-NATURE. Il a donc été décidé de l'assécher afin de l'étudier et d'y apporter les modifications nécessaires. La qualité des eaux, des sédiments et des pièces techniques (moines, alimentation, vidange) seront étudiés lors de cette mise à sec qui doit durer 1 mois. Des relevés topographiques seront effectués dans le but de résoudre un problème d'écoulement de l'eau.



Des appréciations techniques concernant le dragage et la vidange seront émises (comme la création d'un nouveau chenal d'évacuation). Il est question de définir les techniques à développer non pas pour curer l'étang mais pour le vider afin de gérer au mieux la biodiversité et principalement la surpopulation piscicole. Les sociétés de pêche ont encore fortement tendance à surcharger les étangs en poissons au détriment de la biodiversité. La qualité de l'eau décline du fait de fortes quantités d'excréments de poissons (carpes, carassins...). Les eaux se chargent en matières organiques, entraînant une atrophie des végétaux et une turbidité excessive de l'eau.

Les travaux ont débutés en novembre, puis il y aura remise en eau sans réempoissonnement durant un an à titre expérimental avec un suivi scientifique

Pour ce qui est de la gestion des boues, il y a 3 possibilités :

- les bio additifs
- la mise à sec et cycle d'oxygénation des boues
- l'extraction mécanique.

Ce sont les deux dernières possibilités qui ont été retenues ici.

La **première expérience d'entretien écologique** remonte à 1989, alors qu'une partie du parc de Woluwé est parcourue de sources et de suintements et qu'il est envisagé de drainer le terrain, et d'ainsi transformer cet espace en «tapis vert».

Des associations et des scientifiques se mobilisent contre cette transformation et entament une expérience pilote d'aménagement et de gestion écologique. Une dizaine d'années plus tard, cette gestion extensive de l'espace a vu poindre diverses espèces végétales (dont l'Orchis de Fuchs depuis peu, photo page précédente) au sein de ce parc urbain.

Cet espace de nature en coeur de ville résulte d'une lente évolution au niveau de la flore qui s'est implantée. La gestion différenciée laisse le temps à la nature de s'installer. Les techniques utilisées sont issues pour la plupart de la gestion des milieux naturels (fauchage, maintien du bois mort, ...) et viennent compléter les techniques traditionnelles d'entretien.

La demande de gérer les espaces verts autrement émane du public et des associations. Une nature plus spontanée est recherchée et demandée.

«L'isolement» du parc vient d'être rompu avec la création d'une **passerelle** enjambant l'avenue de Tervuren et qui permet de rejoindre les anciennes voies ferrées (axe vert bordé de talus gérés extensivement). Cet aménagement offre la possibilité de parcourir 7.2 km sans devoir traverser l'avenue. Ces chemins de randonnée pédestres et cyclo, constitueront aussi des corridors biologiques donnant à certains animaux la possibilité de se déplacer plus facilement.

Cette gestion répond aussi à une demande croissante de nature plus spontanée de la part des usagers (particuliers et associations).

LE CHANTIER DE REMISE À JOUR DE LA WOLUWE



Dès 1850, la Senne et ses affluents, dont la Woluwe, sont voutés pour des raisons d'hygiène et de lutte contre les inondations. Aujourd'hui, étant donné la bonne qualité des eaux, il a été décidé de remettre une partie de son cours à l'air libre, du Parc de la Source au moulin de Lindekemaele : soit environ 400 m de promenade supplémentaire le long du cours d'eau.

En remettant la Woluwe à ciel ouvert, on a souhaité corriger les erreurs du passé. D'une dimension artificielle, elle passera à une dimension écologique. Cette réhabilitation ne se fera pas sans contraintes : la place disponible est limitée, les remblais sont de médiocre qualité... C'est ainsi que certaines portions ne pourront pas faire l'objet d'un retour au "naturel" à cause d'une urbanisation trop forte.



Un autre problème se pose : de nombreuses sources et trop-pleins d'étangs ont été connectés au réseau des eaux usées. Ceux-ci devront faire l'objet d'un retour à la Woluwe. En effet, les eaux usées ainsi fortement diluées perturbent le bon fonctionnement des stations d'épuration. Cette réfection globale intervient dans le programme de maillage bleu lancé par la Région Bruxelloise conjointement avec l'IBGE.



Cette mise à ciel ouvert de la Woluwe est une réalisation concertée de l'IBGE et de l'Administration des Equipements et des Déplacements. Un retour et un accès direct à la nature est mis sur pied via cette opération.

Quelques points techniques

Même si le débit est relativement faible ($0,2 \text{ m}^3/\text{s}$), un enrochement de pierres naturelles a été posé aux endroits où le courant est le plus fort. C'est aussi pour parer à l'augmentation du débit qui par temps orageux peut rapidement passer à $1 \text{ m}^3/\text{s}$.



Un géotextile en fibres de coco a été posé sur les berges et offre une emprise biodégradable pour l'implantation de la flore. La végétation spontanée est privilégiée et étoffée par des plantations et recépage d'espèces existantes telles que le saule.



En cas de fort débit, un système de vannes a été mis en place afin de rejeter l'eau vers un by pass souterrain qui rejoint la Woluwe à ciel ouvert plus loin en aval où le gabarit de la rivière et l'urbanisation moindres rendent les «risques» d'inondation moins problématiques.



La Woluwe longe le parc communal des Sources, dans lequel se trouve une roselière importante, qui par manque d'entretien et par la présence d'un réseau de drainage asséchant les lieux, se feutrait progressivement. Aujourd'hui, le drainage vers la Woluwe est obturé et la roselière est fauchée annuellement en hiver sur la moitié de sa superficie en raison de la présence constatée du râle d'eau (fauchage par rotation sur deux ans de l'ensemble de la roselière). Le bois coupé lors des interventions est, quant à lui, entreposé en tas et fait le bonheur des hérissons et des troglodytes.

Au fil de la Woluwe, différentes ambiances paysagères se succèdent. Après quelques minutes de marche nous découvrons, isolés du chemin par une haie de saules tressés, les futurs jardins potagers qui seront mis à disposition des riverains. En contrebas, la Woluwe passe dans un bassin de désablage avant d'aboutir dans un **autre étang face au château Malou**, actuellement en travaux.

Le chantier de réouverture de la Woluwe fait partie du programme «Maillage Bleu» qui tend à mettre en valeur les cours d'eau de la Région.



Les eaux propres des nombreuses sources bruxelloises sont souvent raccordées aux égouts où elles se mélangent aux eaux usées, contribuant à la surcharge des collecteurs et donc aux risques d'inondations et d'une mauvaise épuration.

Progressivement, des aménagements sont réalisés pour séparer les eaux propres des eaux usées, rétablir le débit des rivières, alimenter les étangs et les zones humides et diminuer d'autant les quantités d'eau à traiter en station d'épuration. Les eaux de surface vont gagner en qualité. Parallèlement, bords de rivière, berges d'étangs et zones humides sont gérés de manière moins artificielle, ce qui augmente l'attrait paysager, écologique et récréatif des sites où ils sont présents.» Extrait de : «Vers une gestion écologique des parcs régionaux bruxellois», IBGE.



Le chantier de la Woluwe constitue un modèle de réhabilitation d'une rivière en pleine ville et en démontre les multiples intérêts, tant pour le bien-être des citoyens que pour la préservation des ressources naturelles : plus-value paysagère, amélioration du cadre de vie et du confort de chacun, pédagogie à l'environnement pour tous publics, rapprochement du citoyen avec la nature, plus-value écologique, attractivité sociale...

LE PARC DU SCHEUTBOS



Au Scheutbos, c'est un peu la campagne à Bruxelles. Ces 6 ha de parc, aménagés en 1994 au sein d'un ensemble de 70 ha, marquent la transition entre la ville et la campagne.

Les éléments de l'ancien paysage ont été conservés pour obtenir un parc aux ambiances variées et plus ou moins naturelles selon un axe est/ouest lié à la fréquentation. On passe de zones aménagées, à proximité des zones très urbanisées (plantations horticoles de corètes, amélanchiers, cornouillers, pelouses tondues régulièrement) à des zones naturelles, entretenues de façon plus extensive et caractérisées par une végétation spontanée.



Cette orientation de gestion n'empêche en aucun cas l'utilisation du site par les riverains (photo ci-contre), et permet même de proposer différentes activités, du jeu de ballon à l'observation ornithologique.



A l'entrée du site on trouve des jardins familiaux. Certains offrent un aspect délabré et peu accueillant. D'autres beaucoup plus récents, viennent compléter la typologie des espaces composant le parc tout en s'y intégrant parfaitement, et en impliquant quelques habitants à la gestion d'une partie du site.

Les **potagers** ont été agencés le long de la voie d'accès au parc.



Ils sont isolés par une haie champêtre composée de charmes, aubépines, sureaux ... et longent un petit ruisseau sur plusieurs mètres.



Chaque jardinier est tenu de respecter une charte collective et de cultiver de manière biologique.

La proximité du ruisseau est une aubaine pour les jardiniers qui peuvent y puiser leur eau. Cette année, les berges de ce point d'eau ont été renforcées par des fascines de saule (photo de droite).





La **circulation** est confortable : les chemins sont composés de dolomie et laissent la place à un platelage en bois dans les zones plus humides, pour aboutir à un chemin moins large et plus informel en terre battue selon un axe est/ouest.



Dans les parties plus sauvages, qui ne sont pas forcément les moins accessibles, les surfaces herbaçées sont fauchées.



Cette fauche est planifiée (1x/an ou 2x/an ou 1x/2 ans) selon l'affectation du lieu et les objectifs écologiques.



Une amélioration de la qualité de l'eau est entreprise : les eaux issues des hauteurs sont rassemblées dans un fossé et aboutissent à des passages à gué en pierre bleue (photo ci-contre, gué en cours de réalisation). Des fascines en saule sont aussi installées. L'eau est un facteur omniprésent et fondamental dans de nombreux parcs de la Région bruxelloise.



Aménagements et gestion écologiques laissent néanmoins la place à des aménagements plus ludiques et artistiques comme cette sculpture issue d'un concours organisé par la Région de Bruxelles Capitale.

Des gardes ont été formés pour entretenir l'espace et répondre aux interrogations du public à propos de cette nouvelle gestion. Il est à noter que peu de dégradations sont observées.

La gestion écologique menée sur les espaces verts de la Région bruxelloise n'a pas entraîné de mécontentement de la part des usagers qui paraissent même plutôt satisfaits de pouvoir se détendre dans un tel cadre.

Plutôt que d'interdire certaines pratiques, cette gestion en a élargi le panel. Les Bruxellois et Bruxelloises peuvent ainsi pratiquer farniente, bronzage, sport, détente, découverte de la nature tout en respectant les ressources naturelles.

Le métier de jardinier a été fondamentalement touché par ces pratiques, il a été enrichi d'une vision globale portant à la fois sur le rôle social et sur le rôle écologique de l'espace vert. Le jardinier s'est lui-même enrichi d'un nouveau savoir-faire.

Le pari de la Gestion Différenciée à Bruxelles est réussi. L'IBGE le doit sans doute à une méthodologie d'action rigoureuse (plans d'aménagement et de gestion, recherches historiques, prise en compte des besoins et attentes de chacun, suivis réguliers...), au développement de techniques nouvelles, mais aussi au bon sens, à l'amour de la nature et à une bonne dose d'acharnement.

BIBLIOGRAPHIE

Plaquettes Nature et Parcs de l'IBGE :

«Le Jardin du Roi», «Le Parc Tenbosch», «Le Parc Roi Baudouin»,
«Le Parc du Liedekerke», «Le Rouge Cloître», «Le Parc de la Héronnière»,
«Le Jardin Botanique», «LIFE-NATURE Chauve-Souris, Aménagement de zones spéciales de conservation en Région de Bruxelles-Capitale 1998 - 2001»

Quelques unes de ces plaquettes sont disponibles auprès de Chantier Nature.

«Vers une gestion écologique des parcs régionaux bruxellois»,
IBGE, 24 page. Disponible auprès de Chantier Nature.

«Découvrir Bruxelles par ses Espaces Verts»,
IBGE, Région de Bruxelles-Capitale, 22 pages.
Disponible auprès de Chantier Nature.

«Maillage vert et bleu»,
IBGE, 18 pages.
Disponible auprès de Chantier Nature.

«L'état de l'environnement en Région de Bruxelles-Capitale»
IBGE, Région de Bruxelles-Capitale, 30 pages.
Disponible auprès de Chantier Nature.